

Gatineau, 22 août 2013

Monsieur Maka Kotto
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande-Allée Est
Québec, Québec
G1R 5G5

Objet : Domaine des Pères de Sainte-Croix, Lac-Simon, Qc

La présente est pour souligner mon appui à une demande de classement faite en date du 20 juin dernier par le conseiller municipal M. Paul Malouf de la municipalité de Lac-Simon. Cette demande concernait le Domaine des Pères de Sainte-Croix sis sur le Lac-Simon dans la région administrative de l'Outaouais. Ayant une formation universitaire en archéologie (baccalauréat de l'Université Laval) et en muséologie (maîtrise en muséologie de l'Université de Montréal), je me permets de vous exposer quelques arguments qui viennent justifier mon appui à cette demande de classement.

Le Domaine des Pères de Sainte-Croix érigé en 1933 est composé d'un assemblage architectural de quelques bâtiments dont une chapelle et un réfectoire. Nous retrouvons aussi sur ce site, 14 stations de chemin de croix, 2 croix de chemin, un calvaire, un cimetière familial comptant environ une vingtaine de sépultures des descendants de la famille Groulx, famille qui a colonisé la région.

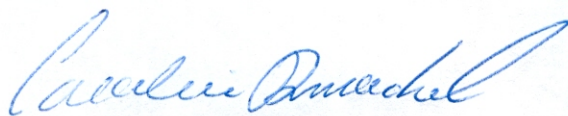
Au Québec, depuis la chute de la popularité du christianisme, il est difficile de conserver les traces de notre histoire religieuse qui a longtemps guidé bon nombre de nos actions. Les églises, les chapelles et les cimetières perdent graduellement leur valeur religieuse, mais leurs valeurs culturelle et symbolique à proprement parler demeurent et jouent un rôle important dans la transmission de notre histoire collective. La destruction de ces éléments qui semblent revêtir peu d'importance à l'heure actuelle se résume à la destruction des témoins de notre identité culturelle.

De plus, le Domaine des Pères de Sainte-Croix se situe à proximité de plusieurs sites archéologiques préhistoriques répertoriés dans ISAQ (Inventaire des sites archéologiques du Québec). Sa situation géographique sur les berges du Lac-Simon, pratiquement face à un de ces sites archéologiques d'art rupestre, lui confère un potentiel archéologique non négligeable.

Un inventaire du patrimoine bâti de l'Outaouais effectué par la firme Gagnon et Bergeron sous l'égide de la CRÉO et du MCCCQ en 2010-2011 a déjà soulevé la valeur patrimoniale supérieure du site du Domaine des Pères de Sainte-Croix. En effet, l'excellent état de conservation des bâtiments formant l'ensemble architecturale, l'intérêt historique du domaine ainsi que la grande valeur symbolique et identitaire pour les gens de la région et voir même du Québec en font un site exceptionnel qui mérite une protection adéquate.

La municipalité de Lac-Simon adoptait en 2013, un règlement du patrimoine qui visait en partie à protéger ce site. Celui-ci stipule qu'un site de patrimoine ne peut être

divisé, loti ou morcelé et on ne peut y ériger de nouvelle construction sans l'autorisation du conseil municipal. Toutefois, vous n'êtes pas sans savoir qu'un tel règlement n'a pas le pouvoir d'une classification accordée par le Ministère de la culture et rend la préservation de ce domaine encore trop précaire. C'est pourquoi, je me joins aux autres intervenants du milieu de la culture pour vous demander votre appui dans la protection de notre patrimoine.



Caroline Dumouchel
Muséologue
279 Bourgeau Sud
Gatineau, Québec
J9H 6K3